

<https://www.ricochets.cc/Bilan-du-lieu-associatif-l-HYDRE-pour-l-annee-2020.html>



Bilan du lieu associatif l'HYDRE pour l'année 2020

- Les Articles -



Date de mise en ligne : samedi 2 octobre 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

« Qui aurait pu s'imaginer que le temps se serait si vite écoulé, [à l'Hydre] on fait l'Bilan calmement en s'remémorant chaque instant... »

Samedi 18 septembre 2021, a eu lieu l'Assemblée Générale pour l'année 2020 de l'Association Sorties de Secours, qui porte le lieu associatif l'Hydre depuis deux années et demi maintenant.

L'Hydre, comme l'indique les statuts de l'association, est un lieu de rencontre, de convivialité et de solidarité. Nous souhaitons que l'accès au lieu et aux activités soit le moins excluant possible, c'est à dire conditionné le moins possible par le statut socio-économique des personnes, afin de favoriser les rencontres et la mixité, pour cela l'Hydre propose entre autres une adhésion à l'association à prix libre, des boissons (thé, tisanes, sirop) à prix libre également et des cafés suspendus. Les cafés

suspendus permettent d'offrir librement un café à une autre personne : deux sont payés volontairement alors qu'un seul est bu, l'autre étant représenté par une barre sur un tableau visible, qui sera effacé lorsqu'une personne le prend.

Toutes les activités qui y sont proposées sont également à prix libre ou gratuites.

► Suite :



Bilan du lieu associatif l'HYDRE pour l'année 2020 : rapport des activités

► Voir aussi le rapport financier 2020 :



Bilan du lieu associatif l'HYDRE pour l'année 2020 : rapport financier

► **Retrouvez [l'HYDRE sur son site internet et son agenda](#)**

En ce moment, ouverture les samedi matin, sans pass sanitaire à l'entrée, avec librairie-info-kiosque, et (si un bénévole muni de pass sanitaire est là pour servir) des boissons sans alcool à emporter.

► [L'HYDRE ne voulant pas filter les entrées avec le pass sanitaire](#), les activités possibles sont restreintes, mais n'oublions pas que des AG d'asso sont possibles à l'Hydre sans pass, ainsi que des réunions, même publiques, si elles sont sous l'égide d'un parti ou d'un syndicat.